

DEPARTEMENT
DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE
BEAUVAIS

CANTON
DE
GRANDVILLIERS

Date de convocation :
03/10/2023

Date de l'affichage :
03/10/2023

En exercice : 12
Présent(s) : 9
Absent(s) : 3
Pouvoir(s) : 2

Objet :

**APPROBATION
DU LANCEMENT DE
L'ETUDE PREALABLE A
LA REHABILITATION
DES BATIMENTS
DE LA MAIRIE
- COMMUNE -**

Mairie de Marseille en Beauvaisis

**EXTRAIT DU
REGISTRE des DELIBERATIONS
de la COMMUNE**

L'an Deux Mil Vingt Trois, le neuf du mois d'octobre

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de réunion, sous la présidence de Madame Isabelle DUBUT, Maire.

Présents : Mesdames Isabelle DUBUT, Aurélie LEVÊQUE, Françoise LEMARCHAND, Cynthia COTELLE, et Messieurs René THIEBAUT, Francis DELABY, Jean-Yves DECOCK, Gérald LAQUERRIERE et Antonio PREVOST.

Absents : Mesdames Servane CARON, Martine LANGLOIS et Monsieur Thibaut HULLAERT.

Pouvoir : - Madame Martine LANGLOIS donne pouvoir à Madame Isabelle DUBUT. Madame Servane CARON donne pouvoir à Monsieur Jean-Yves DECOCK

Secrétaire de Séance : Monsieur Jean-Yves DECOCK.

Vu qu'il est urgent d'agir et de rénover la mairie et ses annexes,

Après l'intervention de l'entreprise ACI, présentant le projet de réhabilitation des bâtiments de la mairie,

Après les explications de Madame le Maire, le conseil municipal décide de missionner l'entreprise ACI, Assistance, Conseil, Ingénierie, 5 bis rue du bois 60220 Boutavent – Formerie, et à l'atelier d'architecture DORENAVANT dans un 1^{er} temps pour réaliser la phase diagnostic et l'avant-projet sommaire pour un montant total de **26 000 € HT** pour 2023. (*Lancement des dossiers de demande de subventions – dépôt de permis de construire*).

Le conseil municipal accepte à l'unanimité et autorise Madame le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Le secrétaire de séance,

Jean-Yves DECOK

